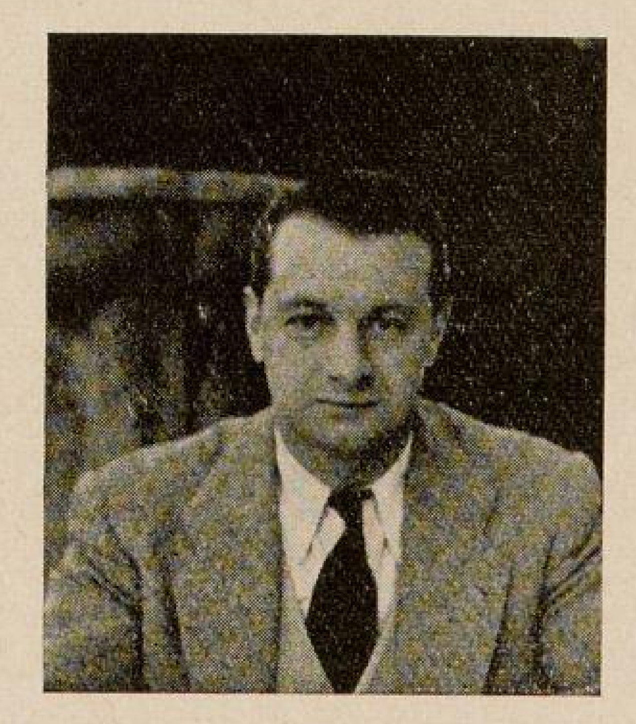
REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE GRASSE



Élections Législatives du 18 Novembre 1962

CANDIDAT

Marius ISSERT

Né le 29 Janvier 1918 à SAINT-PAUL
Maire de Saint-Paul depuis 1945
Juge au Tribunal de Commerce d'Antibes

SUPPLEANT

Michel ROCCA

Né le 13 Juin 1911 à BONIFACIO (Corse)
Conseiller municipal du Cannet

En me présentant aujourd'hui devant le corps électoral, j'ai le sentiment profond de faire face à mes responsabilités devant les grands problèmes qui se posent à la Nation, à une heure capitale de son Histoire.

Mon suppléant et moi-même **ne sommes les Hommes d'aucun Parti.** Il ne nous appartient pas de juger leurs conceptions et leurs méthodes. Nous avons simplement estimé que notre Liberté d'Action faciliterait, comme par le passé, dans d'autres domaines, notre premier contact avec **les Electrices** et **les Electeurs qui**, à la faveur d'une nette évolution politique, **sont à même de se prononcer sans avoir à subir les influences des partis.**

Nous n'avons donc aucune carrière politique à vous retracer, comme certains avec force superlatifs, **tant il est vain de croire que le corps électoral ne sait pas se souvenir...**

Notre rôle s'est limité volontairement jusqu'à ce jour à celui d'Administrateur. Respectivement, Conseiller municipal du Cannet et Maire de Saint-Paul, **nous n'avons accepté et pratiqué qu'une politique : celle qui consiste à forger le destin des communes qui nous ont accordé leur confiance unanime.**

Cette tâche d'Administrateur communal, quelle meilleure école d'abnégation, de désintéressement, d'endurance, de volonté, de courage et de dévouement ! **Quand on sait avec quelle parcimonie l'Etat alloue ses crédits, quand on n'ignore pas l'évolution saisissante des plus petites communes de ce département et les légitimes aspirations des populations dans les domaines de l'équipement et de l'habitat, qui président au premier rang des contingences économiques, comment concevoir notre rôle autrement ?** Ici, point de fallacieuses promesses, ni de programmes utopiques qui ne résistent bien longtemps après mise à l'épreuve ! Les exigences justifiées des Administrés ne diffèrent pas beaucoup d'une ville à l'autre, sinon que plus la commune est importante, plus elle réclame, et l'**Administrateur doit alors faire entendre sa voix.**

Le rôle d'un parlementaire n'est donc pas autre chose que celui d'un Administrateur d'une grande commune qui s'appelle la France ! Mais il ne suffit pas de siéger au Palais Bourbon pour faire chorus avec telle ou telle formation de la majorité ou croupir dans une opposition stérile : **le député a la mission essentielle de représenter sa circonscription, d'en défendre les intérêts, de se faire l'interprète en un mot de ses mandants qui, par leur vote, lui confient une dure besogne et non une sinécure.**

A l'heure où l'on parle beaucoup de rénovation nationale, et où la démocratie républicaine engage la lutte pour sa sauvegarde, **il est nécessaire que les Electrices et les Electeurs fassent preuve de réalisme :** que ce soit à Grasse, au Cannet, à Cagnes, à Vence, à Saint-Laurent-du-Var, à Saint-Vallier, à Saint-Auban, à Coursegoules, au Bar et dans toutes les communes de cet arrondissement, qui nous est cher à plus d'un titre, nous savons qu'elles ont été les déceptions pour les avoir nous-mêmes éprouvées, tout au long de ces dernières années, devant la carence volontaire ou non de certains élus. Nous ne ferons par leur procès qui se résumerait à celui d'Hommes de Parti liés par une discipline étouffant toute personnalité.

Le corps électoral ne veut plus de ces élus qui ont été les propres victimes de « leur politique ». Nous en avons conscience et **de toutes nos forces nous entendons œuvrer à la formation d'un gouvernement fort et durable qui ne soit plus en butte à des coalitions éphémères laissant le pays éprouvé et retardant si injustement sa marche vers un avenir de prospérité et de paix.**

Nous avons dit en clair, avec les paroles que nous dictent le cœur et la raison, comment nous concevions, avec votre confiance, **la tâche redoutable qui attend demain votre Représentant à l'Assemblée Nationale :**

LE TOURISME

C'est pour notre circonscription une vocation naturelle, inéluctable. Les sites qui s'étendent des contreforts des Alpes à la Méditerranée sont incomparables. Ils ont séduit et continuent de séduire des milliers et des milliers de visiteurs.

Dans ce domaine, deux objectifs principaux à atteindre : l'enrichissement d'un équipement hôtelier, déjà conséquent, qui réponde aux contingences de la saison d'été; le lancement d'une inter-saison qui s'étendrait de l'automne au printemps et permettrait le plein emploi d'une classe laborieuse qui ne peut raisonnablement établir un **budget annuel en trois mois.** Dans le même esprit, faciliter au maximum l'aménagement et la modernisation des campings et les intégrer dans un complexe touristique, au lieu de les en écarter.

L'INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

Grasse, capitale mondiale de la parfumerie, se doit de maintenir et de réhausser encore son prestige que des siècles de tradition ont patiemment édifié. A l'heure du Marché Commun, de la liberté des échanges, on ne peut concevoir que, sur le plan national, un effort financier ne soit consenti dans ce domaine. Ignorer ces incidences multiples sur l'économie toute entière de cette circonscription serait lourd de conséquence.

LE RESEAU ROUTIER

Il est le facteur vital de notre arrondissement, au relief tourmenté. Au réseau déjà établi, et qui n'a guère subi que des réfections, il faut adjoindre non seulement des voies à grande circulation, essentielles pour l'essor du tourisme en particulier, mais aussi entreprendre, en général, le quadrillage de notre région par une série de voies secondaires desservant, d'une part, les populations et permettant, d'autre part, aux touristes d'accéder à de nouveaux sites jusqu'ici peu ou mal connus.

L'URBANISME

S'il est nécessaire d'établir un plan d'urbanisme, il ne doit l'être qu'en fonction des intérêts locaux. Les assemblées communales devront conserver plus de liberté d'action pour tenir compte des besoins de leurs administrés, et assurer la sauvegarde des sites.

Une réforme et des assouplissements à la règlementation en vigueur doivent, en outre, permettre aux particuliers de disposer de leurs biens immobiliers avec une plus large latitude.

L'AGRICULTURE

Raisonnablement, il est impossible de traiter une question aussi importante en quelques lignes, mais tout administrateur départemental devra veiller à ce que, tant dans le domaine des **S.A.F.E.R.**, que dans la **Réforme des Structures**, ou l'établissement des **cartes professionnelles**, soient sauvegardés intégralement les droits des exploitants, et qu'il ne soit pas porté atteinte à l'exploitation familiale. Souhaitons qu'une aide administrative à la **modernisation** et à **l'équipement** soit accordée aux agriculteurs, ainsi qu'une **aide à l'exportation** soit consentie par la **F.O.R.M.A.**

— **Soulignons la nécessité** de la présence du **Grand Marché de Nice** (à l'heure du Marché Commun).

— **Assurons de notre appui les** Caisses de la **Mutualité Agricole** et de **Crédit Agricole**.

— **Notre aide est acquise** à la lutte déjà engagée par les syndicats, en faveur de « l'**eau agricole** » (amélioration et baisse des tarifs), de « l'**électricité agricole** » (baisse des tarifs), de la **« viabilité agricole »** (faciliter l'accès au « zones de repli »), etc...

— **Collaborons à l'organisation de l'Europe**, sur le plan économique et sur le plan politique, en faveur d'une **politique sociale** permettant l'amélioration du niveau de vie des travailleurs, en assurant la sécurité de leur **vieillesse**, en faveur d'une meilleure condition de vie pour la femme qui doit assurer son existence par son travail.

— **En nous penchant sur le triste sort de nos compatriotes d'Algérie, nous lutterons avec eux** pour un légitime dédommagement des pertes qu'ils ont subies, pour un relogement définitif, un reclassement décent.

— **Les défenseurs de l'enseignement** de nos enfants, **pour** l'amélioration des programmes scolaires, la création d'écoles modernes, l'aménagement des classes existantes, etc... **nous trouveront toujours à leurs côtés.**

Je n'aurai d'autre devise que celle qui m'a déjà amené à militer dans bien des domaines : **SERVIR !**

Vu, le Candidat :
Marius ISSERT.